ORDONNANCE COLLECTIVE	Initier et administrer DIMENHYDRINATE (GRAVOL) lors de nausées ou vomissements	DSI-OC-09
Référence à un protocole ☐ **oui** ☑ **non**	**Date de mise en vigueur :** 2009	**Date de révision :** 2012
Professionnelles habilitées à exécuter l'ordonnance et secteur(s) d'activité(s) visé(s) : Infirmières habilitées possédant la formation, les connaissances et les compétences nécessaires. **Secteur(s) d'activités(s) visé(s) :** ☑ CLSC: Programme Services courants ☑ Hébergement		
Groupe de personnes visées ou la situation clinique visée : • Tout type de clientèle qui présente des nausées ou vomissements		
Activités réservées s'adressant aux infirmières : • Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique • Initier une mesure thérapeutique selon une ordonnance • Administrer et ajuster des médicaments lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance		

Intention thérapeutique :

- Soulager les nausées ou vomissements

Indications et condition d'initiation :

- Nausées ou vomissements d'origine récente sans atteinte de l'état général

Contre-indications :

- Douleur abdominale intense, distension abdominale ou douleur thoracique
- Vomissements avec présence de sang ou de selle
- Allergie, intolérance ou hypersensibilité au dimenhydrinate
- Atteinte de l'état général (déshydratation, tachycardie, confusion, somnolence, dyspnée. etc...)
- Vomissements avec présence de sang

Limites/ référence au médecin :

- Ne jamais administrer de dimenhydrinate si le client est connu pour glaucome
- Lorsque les vomissements sont répétés ou que l'état général se détériore.
- Vomissements avec présence de sang.
- Non soulagement après 24 heures.
- Lorsque les nausées ou vomissements surviennent à la suite de l'introduction d'un nouveau médicament.
- Lorsque plusieurs clients (plus de 2) présentent des nausées ou vomissements sur le même unité de soins d'un CHSLD.

Directives :

- Évaluer la présence de nausées, de vomissements et de douleur selon le PQRST
- Vérifier si présence de :
  - Allergie, intolérance ou hypersensibilité au dimenhydrinate;
  - Somnolence importante;
  - Vomissements répétitifs;
  - Hématémèse;
  - Signes vitaux instables;
  - Douleur abdominale ou thoracique;
  - Altération de l'état général, fièvre, déshydratation;
  - Céphalée associée
  - Prise de médicament ayant un effet additif sur la dépression du SNC
- Rechercher la cause et poursuivre l'évaluation au besoin

- Administrer le dimenhydrinate de la façon suivante :

DOSES DU DIMENHYDRINATE (Gravol)

FORMES PHARMACEUTIQUES DISPONIBLES :

Comprimés :	15 mg (à croquer et régulier)
Comprimés :	25 mg
Comprimés :	50 mg (à croquer et régulier)
Liquide :	15 mg/5 ml
Suppositoires :	25-50-100 mg

Dosage quand le poids n'est pas disponible :

Adulte :	50mg per os aux 4 à 6 heures	Maximum 200 mg par 24 heures
Adulte :	100 mg I.R. aux 6 heures	Maximum 300 mg par 24 heures
Enfant 6 à 12 ans	25-50 mg pour une dose	N/A
Enfants 2 à 6 ans	12.5 à 25 mg pour une dose	N/A

Dosage quand le poids est disponible : 1.25 mg/kg

POIDS (kg)	DOSE EN MG
10 à 15	15
16 à 20	25
21 à 30	30
31 à 35	37.5
36 à 50	50

Références aux méthodes de soins :

- AQESSS, Méthodes de soins infirmiers, méthodes 5.4

Source :

- CSSS de Memphrémagog, ordonnance collective No A-1.18 F)
- CSSS de la Pointe-de-l'Ile, ordonnance collective No DSI-OC-04, mai 2007.

PROCESSUS D'ÉLABORATION

Rédigé par : Lucie Desrosiers, adjointe à la Direction des soins infirmiers **Avec la collaboration de :**	

PERSONNES ET INSTANCES CONSULTÉES

☑ **CECII** ☑ **CMDP** ☑ **DSP** ☐ **CIIA** ☐ **CM**	

PROCESSUS D'APPROBATION

Approuvé par : Denis Payeur Directeur des soins infirmiers H Payeur Adopté par le CMDP	2009/03/12 Date 2009/03/12 Date